

La seule chose qu'on aurait à craindre en pareil cas, serait de voir le lin étouffé par une trop forte végétation du trèfle : cet inconvénient cependant ne peut guère avoir lieu que dans les années où le lin ne réussit pas ; mais je doute que cela puisse arriver, puisque sur un sol comme celui du pays de Waes, où le lin forme la principale culture, on n'a jamais cet inconvénient à craindre, lorsqu'on sème le trèfle dans le lin. En supposant même qu'il y eût quelque danger à courir, on a un moyen assuré de l'éviter ; il suffit pour cela de ne faire la semence de trèfle qu'au moment où l'on va sarcler le lin. On répand alors la semence qui est suffisamment enterrée par le piétinement des sarceleuses.

En 1804 j'ai fait semer de cette manière du trèfle dans une récolte de lin qui avait déjà trois pouces de hauteur. Malheureusement le temps était très-sec, la terre dure et mon lin tellement propre qu'il n'avait nullement besoin de sarclage. Je ne voulus pas faire une dépense qui me paraissait inutile, et j'exposai ma semence de trèfle sans en espérer grand'chose. Elle germa cependant malgré une sécheresse excessive, et lorsque le lin fut enlevé, la récolte de trèfle, bien qu'elle eût une apparence chétive, ne laissa pas de devenir tellement belle l'année suivante, qu'elle fit l'admiration de mes voisins. Je dois de plus faire observer ici que le trèfle dont je parle ne fut pas fumé.

Dans les Pays-Bas, le trèfle est fumé par-dessus pendant le printemps ou vers la fin de l'hiver. Cette fumure par-dessus se compose soit de fumier d'étable bien décomposé, soit d'urine, de chaux, de cendre de houille ou de tourbe. Mais les cendres hollandaises sont toujours employées à l'amendement du trèfle, et sont extrêmement estimées. Ces cendres arrivent par les canaux jusqu'à Bruxelles et Löwen où les fermiers de la partie plus méridionale viennent les acheter, et elles pénètrent dans l'intérieur de la Flandre en remontant l'Escaut.

On les répand sur le trèfle par un temps couvert et humide, aussitôt que la récolte couvre le sol de ses feuilles, et même avant cette époque. Le trèfle amendé avec ces cendres a ordinairement un bon pied de plus que celui sur lequel cet amendement

n'a pas été employé ; aussi les Hollandais disent-ils proverbialement : les cendres ne coûtent rien à celui qui les achète pour amender le trèfle, celui qui les néglige d'en acheter les paie le double. L'effet de ces cendres est si considérable que sur une terre où le trèfle paraît à peine, il suffit d'en répandre pour que quelques semaines après on y voie une belle récolte : aussi ne craint-on pas de faire des dépenses pour s'en procurer.

Suivant M. Man, dans le Brabant central on répand ordinairement en mars la cendre de tourbe sur les jeunes trèfles. Un grand nombre de cultivateurs flamands, dit-il, répandent ces cendres très-épaisses, et les sols que contient cet amendement, rendent le sol tellement fertile, que sans employer d'autre fumure et sans enterrer le trèfle en vert, on obtient ensuite de très-belles récoltes de froment. Bien entendu qu'en labourant pour le blé on enterre le regain ou troisième coupe que dans d'autres pays des cultivateurs ignorans font pâturer par leur bétail. Entre Menin, Courtray, et Gand, on répand, au rapport de M. Man, une plus grande quantité de cendres qu'ailleurs. "C'est ici, dit-il, que se trouvent les plus belles récoltes de trèfle que j'aie jamais vues." Dans le Hennegau le cultivateur se montre plus économe dans l'emploi de cet amendement. Les frais de transport étant plus élevés sont causes de cette économie.

"L'expérience nous a appris, dit M. Man, qu'il est très-avantageux de répandre des cendres au printemps sur tous les trèfles. On considère les cendres de Hollande comme les meilleures pour cela ; si l'on ne pense pas en avoir, on emploie alors la cendre de houille ou de tourbe, ou de la cendre de bois lessivée. Ces cendres sont semées à la volée, de la même manière que l'on sème les grains ; on choisit pour cette opération une matinée brumeuse et calme, afin que le vent n'emporte pas les cendres et qu'elles puissent demeurer attachées sur le sol et sur les plantes. Ces cendres contribuent non-seulement à détruire les insectes qui se montrent sur le trèfle à cette époque de l'année, mais encore à rendre la terre fertile. Au bout de huit jours on s'aperçoit de l'effet remarquable que les cendres opèrent sur la récolte du trèfle, et des expériences répétées ont démontré